



DISTRACTIONS ET LOISIRS, CONCERT, BELLEGARDE

Les Nuits musicales

Le **01** AOÛT 20h00



Chaque été, les Nuits Musicales de Bellegarde invitent habitants et visiteurs à partager des soirées placées sous le signe de la musique, de la convivialité et de la découverte artistique.

Publié le 01/08/2026 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76